

VOTRE LYCÉE

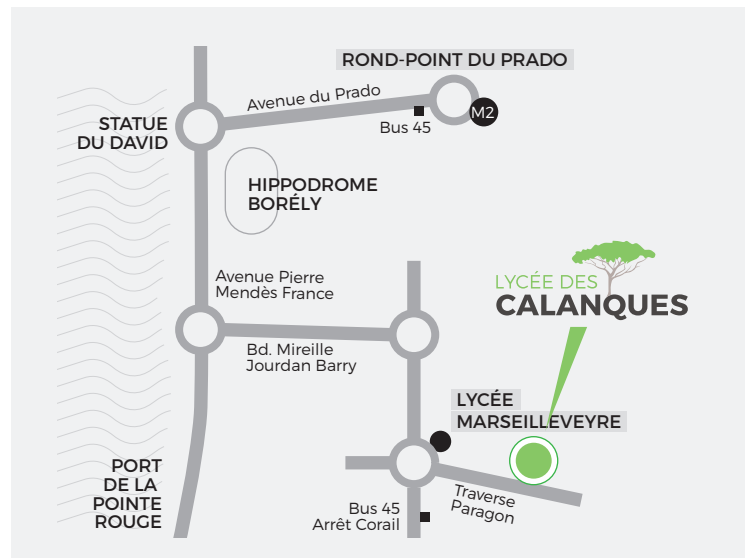
Ancré dans le territoire des Calanques de Marseille, le lycée vise à l'émergence de citoyens éclairés, curieux, créatifs et autonomes appelés à agir sur le monde. Au cours de leur cheminement au lycée des Calanques, nous souhaitons accueillir, former, susciter l'envie et accompagner chaque élève à la réussite.

Durant leur formation, les élèves vivront des expériences singulières pour résoudre des situations concrètes par la réalisation de projets en pluridisciplinarité et en lien avec les contenus (scientifiques, techniques, culturels). Un lycée à vivre avec le plaisir d'y venir, d'apprendre et de partager dans un esprit d'équité.



LES PLUS DU LYCÉE

- Taille humaine et suivi personnalisé
- Internat et demi-pension
- Pédagogies développées, pluridisciplinarité, importance du contrôle continu
- Diversité des activités para-scolaires, socioculturelles et sportives
- Coopération internationale
- Démarche installée de développement durable et d'engagement citoyen au sein de l'établissement



LYCÉE DES CALANQUES

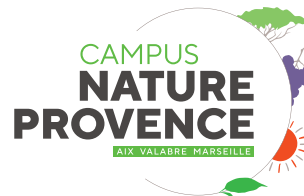
89 Traversée Paragon - CS 30042 -
13272 Marseille cedex 08

Tél. : 04 91 72 70 70 / Fax : 04 91 72 70 79
lpa.marseille@educagri.fr

www.campusnatureprovence.com

 Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
<https://www.facebook.com/lyceedescalanques>

 <https://www.instagram.com/campusnatureprovence/>



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC


LYCÉE DES CALANQUES
NATURE, PAYSAGE, ENVIRONNEMENT
MARSEILLE



ENVIRONNEMENT

BAC PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



www.campusnatureprovence.com

BAC PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le titulaire du Bac Pro travaille dans les entreprises de travaux paysagers ou au sein du service espaces verts d'une collectivité.

Il prépare, organise et exécute les travaux, utilise et entretient les matériels et équipements. Il améliore les sols, établit le piquetage, met en place les voies et les réseaux, effectue les plantations, installe l'irrigation, l'éclairage, le mobilier... Il peut encore entretenir les espaces paysagers : il taille les végétaux, les arbres, les haies, désherbe les sols, les pelouses. Il est en relation avec les différents partenaires de l'entreprise, les clients et les fournisseurs.

ADMISSION

Fin de troisième Affectation AFFELNET.

Les élèves entrent en Seconde Professionnelle Agricole Nature-Jardin-Paysage-Forêt puis intègrent la 1ère et Terminale Pro « Aménagements Paysagers ».

L'accès est possible après un CAP ou après une 2nde Générale et Technologique.

PROFIL DE L'ÉLÈVE SOUHAITÉ

Une sensibilité particulière aux plantes et aux respects des mesures préservant la biodiversité est nécessaire.

Le végétal est au cœur des compétences de cette filière qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement. La protection de la biodiversité, la préservation des sols et des ressources, la durabilité des aménagements, la réduction des déchets constituent autant de compétences recherchées chez un jardinier ou entrepreneur de travaux paysagers.



75% de réussite en 2019

ORGANISATION DE LA FORMATION

Modules d'enseignements généraux et professionnels

Français - Documentation
Histoire-géographie
Langue Vivante
Education socio-culturelle
Mathématiques-Informatique
Physique-Chimie
Biologie Ecologie
Education Physique et Sportive
Sciences économiques sociales et de gestion
Sciences et techniques des équipements
Aménagements paysagers
Stage collectif éducation à la santé et au développement durable : 1semaine

Enseignements à l'initiative de l'établissement

Travail du bois dans les aménagements
Jardins événementiels

Module d'adaptation professionnel

Identification et conduite des arbres fruitiers de type méditerranéen

Accompagnement

Accompagnement personnalisé
Aide à l'orientation

Périodes de formation en milieu professionnel : 14 à 16 semaines en entreprises du secteur paysagers ou services espaces verts de collectivités

La formation est conduite selon le principe d'évaluations en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT). 50% des épreuves sont évaluées en CCF et 50% en EPT.

Au cours de la formation, plusieurs chantiers-écoles sont mis en œuvre permettant aux élèves de se mettre en situation professionnelle.

Les élèves seront également amenés à participer à diverses manifestations professionnelles comme le concours Worldskills des Métiers « jardiniers paysagistes », le salon Paysalia à Lyon, les concours régionaux et nationaux de reconnaissance des végétaux etc.

Une partie agroéquipement concernant les différents matériels utilisés en entretien et création d'espaces verts (thermique et électroportatif) est abordée tout au long de la formation.

L'établissement dispose d'ateliers dédiés à cette discipline : atelier bois, atelier soudure, maintenance ... ainsi que de tout le matériel nécessaire (mini-pelle, mini chargeur, broyeur professionnel, tondeuses, divers matériels portatifs électriques et thermiques ...)

Pour réaliser les travaux pratiques de conception paysagère, l'établissement dispose d'une aire de travaux pratiques ainsi que d'un parc paysager de 6 hectares renfermant un arboretum de plus de 300 espèces différentes.

POURSUITE D'ETUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

-**BTSA Aménagements Paysagers** (possibilité en alternance sur le site),

-**Certificat de spécialisation (CS)** : constructions paysagères, sols sportifs engazonnés, arrosage automatique...

-**Salarié en entreprise** du paysage ou en collectivité,

-**Chef d'entreprise Paysagers.**

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Tél : 04 91 72 70 70 - lpa.marseille@educagri.fr

POUR TOUT COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE CONTENU DE LA FORMATION

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bac-pro/1re-term/ap>